

Note additionnelle à la Déclaration de la Plateforme Forêts et Communautés du 13 Septembre sur le draft du R-PP du Cameroun

Yaoundé, 13 Octobre 2012

A la suite de la déclaration de la Plateforme Forêts et Communautés du 13 Septembre 2012, nous, membres de cette plateforme réunis en session restreinte à l'Hôtel Felydac de Yaoundé ce 13 Octobre 2012, avons examiné la nouvelle version du R-PP soumise le 28 Septembre au FCPF afin de nous imprégner du niveau de prise en compte de nos préoccupations dans ledit document. Au terme de notre analyse, nous avons remarqué avec satisfaction toute la volonté manifeste du Gouvernement du Cameroun à travers la prise compte de nos recommandations ci-dessous :

- La précision de la méthodologie de capitalisation des expériences passées en matière d'engagement des parties prenantes;
- La considération des peuples autochtones et des femmes comme un groupe à part dans la planification des activités liés à la consultation;
- Les références dans le document de considérer des expériences du système de partage des bénéfices du PSE et des redevances fauniques pour la construction du système de partage de bénéfices REDD+
- La reconnaissance dans le document des communautés autochtones et locales comme principales bénéficiaires des potentiels retombées du REDD+
- L'inclusion des OSC et des communautés dans le renforcement des capacités des aspects liés à l'Evaluation Environnementale Sociale et Stratégique
- La clarification des responsabilités et de la méthodologie pour la mise en cohérence du processus REDD+ avec les autres processus et programmes en cours tels que le FLEGT,
- La clarification de la méthode pour l'intégration des éléments liés au REDD+ dans les réformes et révisions engagés sur les lois forestière, foncière, minière, agro-pastoral , environnementale et aménagement.

Toutefois, les points suivants de notre déclaration du 13 Septembre, continuent à nous préoccuper:

- la manque de reconnaissance des droits fonciers et aux ressources pour les communautés locales et autochtones, gage de leur accès aux bénéfices liés au REDD+

- La faible représentativité des OSC et des communautés locales et autochtones au sein des institutions de gestion du processus REDD+ au Cameroun et le fonctionnement des instances décisionnelles qui privilégient le vote de la majorité au détriment du consensus pour la prise de décision.
- Le faible niveau d'informations relatives au contenu et à la stratégie de mise en oeuvre du CLIP.
- L'absence de possibilité de recourir à un arbitrage neutre en cas de litige au niveau local.
- L'absence de l'ébauche de termes de référence de l'étude sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts en annexe
- L'insuffisance des informations de la mise en oeuvre de l'EESS
- Le R-PP n'inclut pas toujours la décentralisation des institutions de gestion du processus jusqu'au niveau local (communal), qui est la garantie d'une véritable appropriation par les acteurs locaux et les communautés.
- La possibilité que le secteur privé pourrait devenir bénéficiaire important des retombées REDD+.